

Bon de commande de forfaits de ski PARADISKI ILLIMITE ou LA PLAGNE INTEGRALE 2011-2012 accordés aux retardataires des Communes du Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne

Date limite d'envoi : le vendredi 25 novembre 2011

Bénéficiaire initial **Nom et Prénom** ....

Date de naissance ....

Commune de résidence en 1961 ....

Conditions d'obtention :

Bénéficiaire initial (conditions cumulatives) :

A la date de création de la station : 01/12/1961 pour Aime et Longefoy, Macôt-la Plagne, Bellentre, Champagny-en-Vanoise

- Etre âgé d'au moins 21 ans au 01/12/1961 **et** être inscrit sur les listes électorales de 1961

Ayants droit du bénéficiaire initial : Le conjoint, les descendants directs enfants, petits-enfants et leurs conjoints, soit trois générations à compter du bénéficiaire initial

Compléter au verso les liens de parenté

A compléter pour envoi des forfaits à domicile à compter du 02 janvier 2012 : Frais d'envoi offerts

Nom et Prénom du chef de famille : ....

Adresse : ....

Tel : ....

En tant que chef de famille, je reconnais avoir été averti(e) que ces forfaits ne comprennent aucune forme d'assurance (responsabilité civile, individuelle, défense et secours) et qu'il m'appartient de souscrire une assurance concernant les risques encourus et occasionnés lors de la pratique du ski.
Pour l'achat de la Carte Neige, voir annexe.

Date : .... Signature :

Mode d'emploi : **Tout dossier incomplet ne sera pas traité.**

1. **Compléter la demande recto verso**
2. **Pièces à joindre obligatoirement :**
   - ☐ La photocopie des pages des livrets de famille des familles concernées justifiant des descendances
     - ou tout autre justificatif des liens de parenté
   - ☐ Pour les couples pacsés : photocopie du récépissé de l'enregistrement du PACS
   - ☐ Pour les couples ni mariés, ni pacsés :
     - une attestation sur l'honneur de vie commune établie et signée des 2 personnes en mairie
   - ☐ Une photo récente aux normes Carte d'Identité (35*45 mm) avec nom et prénom au dos.
3. **Deux règlements à fournir :**
   - ☐ Pour les forfaits : Un **chèque bancaire** à l'ordre de la SAP. (un seul chèque par bon de commande)
     ET
   - ☐ Pour l'Association : Un **chèque bancaire** à l'ordre de l'association désignée selon la commune. (5 € par personne et un seul chèque par bon de commande)
     - Aime, Tessens et Villette : ASA
     - Macôt-la Plagne : APE
     - Bellentre : Club des Sports de Montchavin
     - Champagny en Vanoise : Ski Club de Champagny
     - Longefoy sur Aime : Ski Club de Montalbert
4. **Envoyer avant le 25/11/2011 le dossier** par courrier à l'aide de l'enveloppe jointe, à l'adresse suivante :
   SAP - Unité GADV – BP 57 - 73214 AIME CEDEX
5. **Assurance** : voir annexe jointe
6. **Ski-carte** de la saison précédente à retourner si vous en possédez une.

Tarifs 2011-2012	de 21 à 71 ans	de 16 à 20 ans	- de 16 ans
PARADISKI ILLIMITE Hiver + **LA PLAGNE INTEGRALE** Eté	**252,50€**	**191,00€**	**Offert**
LA PLAGNE INTEGRALE Hiver et Eté	**44,50€**	**Offert**	-

Réservé au service:
Date de remise des forfaits : ……………………………………

	NOM et PRENOM	DATE DE NAISSANCE	ADRESSE	CATEGORIE * de 21 à 71 ans de 16 à 20 ans ou - de 16 ans	DOMAINE DE SKI (cocher la case)		TARIFS	
					Paradiski Illimité	La Plagne Intégrale	Forfait SAP	Association
1		… /…./ ….						**5 €**
2		… /…./ ….						**5 €**
3		… /…./ ….						**5 €**
4		… /…./ ….						**5 €**
5		… /…./ ….						**5 €**
6		… /…./ ….						**5 €**
						TOTAUX		

* Age pris en compte à l'ouverture de la station : le 10 décembre 2011.
Pour les personnes de 72 ans et + : forfaits délivrés uniquement dans les points de vente de la SAP aux tarifs publics.

Connaissance et acceptation :

- L'achat du titre entraîne la connaissance et l'acceptation intégrale des conditions générales de vente et d'utilisation des titres de remontées mécaniques affichées dans les points de vente de la SAP, au bâtiment de la Cembraie- Accueil du Domaine Skiable - Plagne centre ou consultable sur http://www.la-plagne.com
- **Pensez à noter le N° de la ski-carte.** Il sera obligatoirement demandé, en cas de perte ou de vol, pour l'établissement d'un duplicata.
- Toute fraude par un bénéficiaire, notamment aux Conditions Générales d'Utilisation des titres, entraînera le retrait immédiat du titre du bénéficiaire et l'interdiction d'obtention d'un nouveau titre à tarif préférentiel, pour la saison en cours et les cinq années suivantes.

Le / /
Mention manuscrite « lu et approuvé »

Souhaitez-vous pour la saison prochaine, pouvoir commander et payer votre forfait sur un site internet dédié et sécurisé ?

☐ OUI ☐ NON

Si non, pourquoi ? ……………………………………………………………
……………………………………………………………………………

Si oui, merci de noter l'adresse mail du chef de famille du foyer :

Conformément à la loi Informatique et Libertés, l'ensemble des informations est obligatoire pour le traitement de votre commande. Si une ou plusieurs informations obligatoires sont manquantes, votre commande ne sera pas traitée et sera tenue à votre disposition à la SAP avec votre paiement. Les informations sont destinées à la SAP.
La SAP conserve les photographies dans le système informatique de la billetterie afin de faciliter les éventuels rechargements ou rééditions de titres de transport.
Chaque personne concernée (ou son représentant légal) dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime (notamment pour s'opposer à la conservation numérique de sa photographie) auprès de : SAP - Service Marketing Vente – BP 57 – La Plagne – 73214 AIME CEDEX. Responsable du traitement : SAP. Finalités du traitement : Billetterie et gestion commerciale.

LICENCE CARTE NEIGE

Nous voici déjà en préparation d'une nouvelle saison de ski et nous vous adressons dès à présent le renouvellement de votre adhésion pour 2011/12, en vous remerciant par avance de votre fidélité à la Licence Carte neige.

CHOISIR LA LICENCE CARTE NEIGE POUR BENEFICIER :

1 - **D'UNE ASSURANCE** valable dans toute la France et dans le monde entier, pour la pratique du ski, de la randonnée, des raquettes et également l'été pour les balades à pied, le V.T.T…

2 – **DE GARANTIES D'ASSURANCE ET DE RAPATRIEMENT :**

- Frais de secours et de transport sanitaire,
- Responsabilité civile et défense et recours en cas de collision
- Frais de soin en complément de la Sécurité Sociale
- Assistance rapatriement avec Mondial assistance
- Pas d'avance d'argent, **la carte neige est reconnue partout et par tous les services** de rapatriement.

ATTENTION IMPORTANT : Avec la carte neige vous êtes sûrs d'une couverture d'assurance dont les garanties sont suffisantes pour tous les secours sur pistes, hors pistes et notamment nécessitant l'hélicoptère. Coûts d'évacuation qui peuvent être très onéreux suivant les cas.

3 – **D'UN TARIF PREFERENTIEL** à **52 €**/personne soit **14 %** de réduction sur le tarif public

VOUS SOUTENEZ LES CLUBS DES SPORTS OU SKI CLUBS LOCAUX :

Les clubs sont financés en partie par la vente de ces licences cartes-neige. Un pourcentage est reversé localement, et plus vous serez nombreux à choisir la Licence Carte Neige, plus nos clubs locaux auront de moyens pour s'occuper des jeunes.

Nous vous remercions par avance.
Sportivement,
Les Présidents,

DEMANDE D'ADHESION LICENCE CARTE NEIGE 2011/2012
A RENVOYER **DIRECTEMENT AU CLUB DE VOTRE CHOIX**

Nom…………………………………………Prénom…………………………………Date de naissance………………

Nom…………………………………………Prénom…………………………………Date de naissance………………

Nom…………………………………………Prénom…………………………………Date de naissance………………

Nom…………………………………………Prénom…………………………………Date de naissance………………

Nom…………………………………………Prénom…………………………………Date de naissance………………

Nom…………………………………………Prénom…………………………………Date de naissance………………

Adresse ……………………………………………………………………………tel……………………………………

Adresse courriel……………………………………………………

Ci-joint un chèque **à l'ordre du club ou ski club** de **52 €*** x …………nb pers. = ………………… €

MONTALBERT ☐	**MONTCHAVIN ☐**	**CHAMPAGNY ☐**	**LA PLAGNE ☐**
Ski Club de Montalbert Maison de Montalbert 73210 LONGEFOY	Club des Sports de Montchavin Montchavin 73210 BELLENTRE	Ski Club de Champagny Planchamp 73350 Champagny en Vanoise	Club des Sports de la Plagne BP 7 73214 AIME cedex

Cocher votre réponse pour le retour :

☐ **Retrait de la carte au Club des Sports ou Ski Club désigné ci-dessus (à partir du mois de novembre)**

☐ **Retour par poste (joindre une enveloppe timbrée)**